

# Otages de la finance

**« Les marchés financiers dans la tourmente », « La crise économique impose des mesures ». Chacun a pu lire ces titres au cours de l'été 2011. Le tout-venant regarde cela d'un œil distrait ou s'informe auprès de son banquier pour savoir s'il y a un risque pour son épargne. Le désintérêt ou la peur : bref, la fatalité ! Pourtant, l'écroulement de la Grèce sous les dettes et les plans d'austérité, l'explosion du mal-être anglais, l'indignation de nombreux Espagnols sont autant de symptômes d'un mal global : partout, c'est le citoyen qui *trinque*.**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

## 1. LA CRISE DE LA DETTE

### A. Le cycle infernal

**S**i la Grèce et d'autres pays européens se trouvent aujourd'hui sous le feu des projecteurs, c'est à cause de leur dette publique. La dette publique est contractée par un État pour se financer lorsque ses recettes ne suffisent pas à couvrir ses dépenses. Émise en emprunts obligataires (long terme) ou sous forme de titres à court terme, la dette peut être achetée par des institutions financières, des épargnants, des entreprises... Comme la plupart des dettes, elle entraîne également le paiement d'intérêts. Le problème se pose quand un État surendetté doit contracter de nouveaux emprunts (et donc, payer des intérêts supplémentaires) pour rembourser les premiers... ce qui ne fait qu'accroître son endettement ; endettement qui, exprimé en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB), finit parfois par dépasser les 100% !

La probabilité qu'un État soit en mesure de rembourser ses dettes est évaluée par des agences de notation, telles que Standard & Poor's. En cas de mauvaises notes, les investisseurs ne prêtent aux États (qui risquent de ne pas pouvoir rembourser) qu'à des taux d'intérêt plus élevés : or, plus un pays est à risque, plus son indice de confiance est faible ; par conséquent, les taux d'intérêts s'élèvent, et le pays accroît encore davantage son endettement... Pour tenter d'enrayer cet engrenage, les États concernés sont poussés à prendre des mesures draconiennes pour réduire leurs dépenses ou augmenter leurs recettes : les plans d'austérité (privatisations, durcissement des critères d'attribution des allocations sociales, réductions de salaires dans la

fonction publique, hausse de certains impôts...).

### B. Pourquoi ce vide dans les caisses de l'État ?

**C**ommençons par régler leur compte aux clichés. Comme souvent en période de crise, certains sont tentés de rejeter la responsabilité sur l'un ou l'autre groupe social qui sert alors de bouc émissaire. Si les caisses de l'Etat sont vides, c'est bien sûr à cause de la crise bancaire et financière et de la crise économique qui en a résulté, mais n'est-ce pas aussi à cause des allocataires sociaux (qui profiteraient du système) et des étrangers (qui occupent les emplois des Belges) ?

En ce qui concerne ces derniers, une étude de l'Université catholique de Louvain (UCL) conclut que « le cliché selon lequel les sans-papiers vont massivement prendre le travail des natifs ne résiste pas aux études existantes. Celui qui voit dans l'immigré une sangsue vidant les caisses de la sécurité sociale est manifestement dans l'erreur ; l'immigration a une contribution plutôt positive aux finances publiques, et cela d'autant plus que le flux migratoire permet de rajeunir en permanence la population.<sup>1</sup> »

Quant aux allocations de sécurité et d'aide sociales (chômage, revenu d'intégration, couvertures médicales et familiales), nous verrons que la marge des fraudes ne pèse pas lourd en comparaison à d'autres « vides » laissés dans les caisses des États.

En réalité, on ne parlerait pas aujourd'hui d'une crise de la dette publique, si l'on n'avait pas traversé en 2008 une crise financière et économique de grande

ampleur, dont la menace pèse à nouveau trois ans plus tard. Pour rappel, tout a commencé avec la fameuse crise des *subprimes*. En fin de compte, il est important de souligner que ce sont les États qui ont dû venir au secours du secteur bancaire, accroissant de ce fait la dette et le déficit publics.

Une analyse du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM) démontre que « l'extraordinaire bond de ce déficit est à dater de 2008 et 2009, avec le sauvetage des banques, les plans de relance à grands frais et alors que s'enregistrent dans l'activité (et dans les recettes fiscales) les retombées de la grande crise du XXI<sup>e</sup> siècle. Le déficit public de la zone euro dans son ensemble, à - 6,3% du PIB en 2009, n'était qu'à - 0,7% en 2007. Pour le total OCDE, nous passons de - 1,3% en 2007 à - 8,2% en 2009. Certains pays étaient même en excédent en 2007 et ce parmi les plus menacés aujourd'hui, comme l'Irlande ou l'Espagne.<sup>2</sup> »

Souvenons-nous que l'argent déboursé pour recapitaliser les banques et contrer la récession se chiffre en centaines de milliards d'euros ! À titre de comparaison, la Coordination des ONG européennes de développement (CONCORD) estime que « les coûts liés au sauvetage des banques correspondent à 154 années d'aide publique au développement !<sup>3</sup> »

Parallèlement à ces dépenses massives, les rentrées ne suffisent pas à renflouer les caisses des États.

### C. Manque à gagner pour les services publics

**M**ajoritairement, en Belgique, c'est dans le revenu du travail que l'État puise ses recettes, directement (impôt sur les personnes physiques, cotisations de sécurité sociale) ou indirectement (TVA, accises). L'impôt sur les bénéfices des sociétés pèse peu dans la balance. Par ailleurs, il n'y pas d'impôt sur la fortune, ni sur les plus-values de capitaux, sans même parler des intérêts notionnels qui permettent aux entreprises de réduire l'imposition de leurs bénéfices<sup>4</sup>.

Partout dans le monde, les entreprises réclament aux États une diminution de la fiscalité sur les bénéfices et plus globalement sur les revenus du capital. Les pays, mis en concurrence les uns avec les autres, peuvent difficilement s'y opposer s'ils souhaitent attirer des investisseurs étrangers. Ainsi, le taux moyen d'imposition des profits des sociétés diminue sans cesse sur le plan mondial : de 37% en 1993, il a chuté à 25,5% en 2009<sup>5</sup>.

Pourtant, l'augmentation des profits des entreprises ne se traduit pas par une augmentation proportionnelle du nombre d'emplois ou du salaire des travailleurs.

Outre les régimes fiscaux en faveur des revenus du capital, il convient de mentionner les innombrables fraudes :

La *fraude sociale* couvre à la fois les fraudes aux prestations sociales (allocations de chômage et familiales indûment payées, par exemple) et celles aux cotisations sociales à charge des entreprises (travail au noir, très répandu dans les secteurs de la construction et de

**Le taux  
moyen  
d'imposition  
des profits  
des sociétés  
diminue  
sans cesse  
sur le plan  
mondial**

la restauration notamment). En Belgique, le montant total présumé oscillerait autour des 3 milliards d'euros<sup>6</sup> ; en France, près de 20 milliards, dont 2 à 3 milliards pour des cas liés aux prestations sociales<sup>7</sup>. Ce n'est donc pas, loin s'en faut, la fraude aux allocations de sécurité sociale qui représente le plus grand manque à gagner pour les États. Ainsi, au Royaume-Uni, « la fraude aux allocations, estimée à 1,2 milliard de livres par an (environ 1,4 milliard d'euros), coûte cinquante-huit fois moins aux contribuables que l'évasion fiscale.<sup>8</sup> »

L'*évasion fiscale* doit être combattue mondialement. Ses champions sont les multinationales ; nombre de ces sociétés contournent partiellement l'impôt via les paradis fiscaux. Concrètement, ce phénomène se traduit par un vide financier gigantesque pour les États. À titre d'exemple, « la seule évasion fiscale des multinationales est responsable d'une perte de 125 milliards d'euros pour les caisses des pays du Sud.<sup>9</sup> »

Enfin, la *fraude fiscale*, en Belgique, d'après une étude du Département d'économie appliquée de l'Université libre de Bruxelles, s'élève à quelque 5 à 6% du PIB : entre 16 et 20 milliards d'euros !<sup>10</sup>

## 2. LES MAÎTRES DU JEU

### A. Une jungle virtuelle

Le système économique est gouverné par les détenteurs de capitaux, impliqués pour la plupart dans le domaine de la « finance ». Il serait par trop compliqué de détailler les innombrables acteurs que sont les

compagnies d'assurances, les fonds de placement, les banques... eux-mêmes sollicités sans cesse par les entreprises et les États, sans compter les particuliers. Le moins que l'on puisse dire, c'est que s'immiscer dans cet univers, c'est entrer au cœur d'un système d'initiés. L'informatique a d'ailleurs largement contribué à en faire un vase clos.

L'essentiel se joue autour de deux actions : l'investissement de capitaux et la recherche de profits. Le théâtre de ces échanges est représenté par les marchés et les Bourses. Cependant, ce système est extrêmement instable, notamment

parce qu'une grande partie des transactions dépasse désormais le cadre des échanges de marchandises en incluant les produits dérivés et échappe donc à l'économie réelle. La spéculation vient y ajouter une dose supplémentaire d'incertitude et de risque.

Selon les données de la Banque des règlements internationaux, le montant total des transactions financières s'élevait à environ 70 fois la valeur du PIB mondial en

2007<sup>11</sup> ! L'immense majorité des transactions financières mondiales concerne non pas l'échange de biens et de services, mais des opérations de spéculation.

Cela signifie que le déversement constant de nouveaux capitaux sur les marchés boursiers ne sert pratiquement pas à financer de nouveaux projets ; pour l'essentiel, cela ne fait qu'accroître l'activité spéculative sur les marchés secondaires.

Le principe de la spéculation est relativement simple : il s'agit d'anticiper les

variations du marché. Le spéculateur « achète une marchandise non parce qu'il en a besoin mais parce qu'il pense pouvoir en tirer profit plus tard, grâce à la baisse ou la hausse du marché<sup>12</sup> ». Dans ce jeu dangereux, la moindre rumeur ou erreur d'estimation peut entraîner la chute des valeurs concernées, ce qui rend les marchés ultra-sensibles.

## B. Les fausses vertus de la finance

L'utilité des marchés financiers repose sur le postulat suivant : laisser ces marchés fonctionner aussi librement que possible permettrait à la concurrence financière de garantir des prix justes et le développement économique.

La crise de 2008 a mis fin à cette illusion et a placé tout le monde face à ce constat : « La concurrence financière est souvent déstabilisante et conduit à des évolutions de prix excessives et irrationnelles, les bulles financières.<sup>13</sup> »

Force est aussi de constater que les marchés financiers ne peuvent garantir la croissance économique. Les exigences de rentabilité font dorénavant des entreprises des machines au service des actionnaires. L'économiste Frédéric Lordon fustige cette finance actionnariale. Dorénavant, explique-t-il, les sommes pompées par les actionnaires l'emportent parfois sur les capitaux qu'ils apportent aux entreprises.<sup>14</sup>

En Belgique, « l'augmentation des dividendes n'a jamais été aussi élevée que depuis l'effondrement du système bancaire.<sup>15</sup> » Cela s'explique bien sûr par le fait que les dividendes avaient baissé de façon spectaculaire au moment de la crise financière de 2008. Mais à plus long terme, les chiffres sont tout de même éloquents : alors que les bénéfices des entreprises ont gagné 75% entre 2000 et

2009, les recettes de l'impôt sur les sociétés n'ont que très peu augmenté et l'investissement de 32% seulement. La masse salariale a crû d'environ 40%, tandis que les dividendes des actionnaires, eux, ont presque triplé (de 9 à 26 milliards).<sup>16</sup>

Ces exigences de rentabilité de la part de l'actionariat exercent une double pression, à la fois sur l'investissement (les investisseurs s'engagent uniquement là où ils pensent pouvoir en retirer un profit important) et sur le salariat (limitation des salaires). Les conséquences en sont une croissance modérée et des pertes d'emploi. Certains pays, comme les États-Unis, ont répondu à cette tendance par l'endettement des ménages via l'abus de crédits et les bulles financières. Cette richesse fictive permet une croissance de la consommation sans augmentation des salaires, mais elle conduit irrémédiablement au krach.

## C. Réguler ?

En réaction à la crise de 2008, les dirigeants du monde entier en ont appelé à une régulation de la finance. Aujourd'hui, peu de choses ont vraiment changé et l'histoire repasse les plats.

De toute évidence, il faut mettre de l'ordre dans la finance et, notamment, brider les banques. Adam Smith lui-même (souvent présenté comme le père du capitalisme) était conscient que le libre-marché ne pouvait comprendre la sphère financière, qu'il conseillait de réglementer. « Ces règlements peuvent à certains égards paraître une violation de la liberté naturelle de quelques individus, mais cette liberté de quelques-uns pourrait compromettre la sécurité de toute la société. Comme pour l'obligation de construire des murs pour empêcher la propagation des incendies,



les gouvernements, dans les pays libres comme dans les pays despotiques, sont tenus de réglementer le commerce des services bancaires.<sup>17</sup> »

Les politiques, relayés par les médias, répètent à l'envi qu'il ne faut pas « décourager les investisseurs », qu'il convient de « redonner confiance aux marchés »... Mais ils ne s'interrogent toujours pas sur les réformes systémiques à mettre en œuvre.

« Le poids de la financiarisation est tel qu'une inversion de tendance paraît impossible. D'une part, le rapport de forces entre États et marchés est plus que jamais défavorable aux premiers ; d'autre part, les dogmes établis après plus de trois décennies de déréglementation financière semblent indestructibles. Presque toutes les interventions publiques cherchent d'abord à rassurer les marchés et à protéger le secteur financier, lequel malmène les États et leurs dettes. L'insuccès de ces stratégies n'empêche pas leur éternel recommencement.<sup>18</sup> »

### 3. DÉBAT

#### *Peut-on instaurer un impôt pour freiner la spéculation ?*

**E**n 1998, Vivre Ensemble et Entraide & Fraternité mettaient sur pied, avec une cinquantaine d'organisations (associations, ONG, mouvements de jeunesse et d'éducation permanente, syndicats) le Réseau Action contre la spéculation financière. Nous étions alors au lendemain de la crise asiatique (1997) et l'une des principales revendications du réseau était l'instauration d'une taxe sur les transactions de change, dite Taxe Tobin.

Les partisans de cette taxe furent longtemps considérés comme de doux rêveurs gauchistes n'y connaissant de plus pas grand-chose en économie. Pourtant, elle avait été pensée dans les années 70 par un Prix Nobel d'économie, James Tobin, et adaptée au fonctionnement des marchés des années 2000 par Paul Bernd Spahn, économiste et professeur d'université allemand. La collaboration entre le Réseau et un groupe de parlementaires avait abouti, en juillet 2004, au vote par la Chambre d'une proposition de loi instaurant une taxe de type Tobin/Spahn lorsque les autres membres de la zone euro auraient voté le même type de loi. A partir de 2005, c'est ATTAC qui a repris la coordination du Réseau, qui est un peu plus tard devenu le Réseau pour la justice fiscale (RJF).

Sept ans plus tard, l'idée de taxe sur les transactions financières refait surface. La Commission européenne projette de la faire entrer en vigueur en 2014<sup>19</sup>. Même minime (de l'ordre de 0,05%), cette taxe rapporterait une manne économique colossale (± 200 milliards d'euros par an à l'échelle mondiale). Elle présenterait en outre le double avantage de ne viser que les banques et les fonds spéculatifs (et non les contribuables), et de contraindre les responsables de la crise à en payer en partie le coût.<sup>20</sup> Il s'agit d'une avancée importante, qui appelle cependant des réserves :

- les transactions de change entre monnaies ne sont pas concernées, ce qui était le cas de la taxe Tobin/Spahn « originale » ;
- les sommes qui seront récoltées doivent être destinées à lutter contre la pauvreté dans les pays du Sud – et notamment à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement – et à lutter contre le changement climatique. Or, il semble que la Commission européenne ait l'intention

d'utiliser les bénéfices de la taxe pour renflouer les budgets des Etats membres.

### ***La Bourse est-elle indispensable pour favoriser la production et l'emploi ?***

La fermeture des Bourses, Eric Toussaint (président du CADTM) l'envisage sérieusement. Selon lui, « on peut tout à fait s'en passer ». Et d'argumenter : « leur fonction initiale consistait à permettre à des entrepreneurs de collecter des capitaux pour renforcer leur entreprise. Or, on se rend compte depuis vingt ans que ce n'est plus le cas. Elles sont devenues le lieu de grandes spéculations organisées<sup>21</sup> ».

De plus, ce sont les petites et moyennes entreprises qui génèrent la majorité de l'emploi et de la production ; or, la plupart de celles-ci ne sont pas cotées en Bourse. Quant aux grandes sociétés, elles préfèrent souvent chercher des financements sur les marchés obligataires ou, tout simplement, auprès des banques. En conclusion, « l'écrasante majorité de la production et de l'emploi se passe parfaitement de la Bourse.<sup>22</sup> »

Aujourd'hui, les hausses et les baisses de la Bourse sont dictées par des programmes informatiques ; leur but n'est pas d'influencer le sort d'une entreprise, mais d'engranger des bénéfices. M. Lordon enfonce le clou : « La Bourse n'est pas une institution de financement des entreprises [...]. Elle est une machine à fabriquer des fortunes.<sup>23</sup> »

On peut en conclure que, même s'il paraît illusoire de supprimer la Bourse, à tout le

moins est-il nécessaire de la désacraliser et de relativiser ses résultats journaliers.

## **4. DÉMOCRATIE ?**

La démocratie est censée constituer un « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », comme le disait Abraham Lincoln. Vit-on encore en démocratie ? Quand on observe le contexte actuel, on est en droit d'en douter : des États qui se laissent dicter leurs règles par les marchés, des institutions conditionnées... Peut-on parler de démocratie quand les campagnes des futurs élus sont financées par des firmes

**« La Bourse n'est pas une institution de financement des entreprises [...]. Elle est une machine à fabriquer des fortunes. »  
(F. Lordon)**

aux intérêts privés ? Peut-on davantage parler de démocratie alors que la plupart des enjeux économiques se jouent en dehors de la sphère publique ? Enfin, peut-on encore parler de démocratie quand les décisions politiques sont influencées par les lobbies industriels et alors que les principales richesses du monde sont concentrées entre les mains d'une minorité ?

Susan George, interrogée en 1998 par Vivre Ensemble pour le Réseau Action contre la spéculation financière, en parlait déjà comme d'une « coquille vide » : « Nous avons des élections, un parlement, des lois, mais le vrai pouvoir est détenu par les multinationales et les marchés financiers », disait-elle en substance.

Les auteurs les plus virulents n'hésitent pas à parler de « dictature des marchés ». Le vrai pouvoir, celui du capital, est tellement libéralisé qu'il fait la fortune d'une élite au détriment de masses défavorisées et désinformées. Pour les moins vernis, il n'y a plus qu'exclusion et

désenchantement. Hélas, cela se traduit parfois par des accès de violence. À force d'enfler, la frustration (engendrée par les inégalités et l'impossibilité de s'offrir la surabondance de biens présentés comme nécessaires par le marketing) finit par éclater. On prend alors comme boucs émissaires les immigrés ou les chômeurs... avec tout ce que cela comporte d'inexact et de discriminatoire.

Ou bien on se livre au pillage, comme ces jeunes en Angleterre, au mois d'août. Et là réside toute la perversité du système, car la majorité des immigrés, des chômeurs et des petits commerçants vandalisés ne sont pas riches. Diviser pour mieux régner...

Toutefois, l'économie de croissance, sous la direction des marchés financiers, est en train de se heurter à ses limites intrinsèques : limites d'une nature déboussolée, limites de populations sous pression, limites d'un système qui crée de l'exclusion à la pelle. Or, comme l'écrit Albert Jacquard, « le seul critère de réussite d'une collectivité devrait être sa capacité à ne pas exclure, à faire sentir à chacun qu'il est le bienvenu, car tous ont besoin de lui. »

## QUE FAIRE ?

Voici quelques suggestions, parmi d'autres, formulées par le Réseau pour la justice fiscale et le CADTM<sup>24</sup> :

- Stopper les plans d'austérité (injustes et inefficaces).
- Instaurer une véritable justice fiscale et une juste redistribution des richesses : lutte contre la fraude fiscale massive, notamment par le renforcement (en moyens humains et technologiques) et la réorganisation du management de l'administration fiscale ; suppression des paradis fiscaux ; impôt sur les fortunes de

plus d'1 million € ; arrêt de la baisse continue du taux d'imposition des sociétés,<sup>25</sup> ...

- Réguler les marchés financiers (création d'un registre des propriétaires de titres, interdiction des ventes à découvert et de la spéculation dans certains domaines, création d'une agence publique européenne de notation...).

- Socialiser les nombreuses entreprises et services privatisés depuis 1980.

Renato Pinto

Vivre Ensemble Education

Septembre 2011

<sup>1</sup> DE LA CROIX D. *et al.*, *Regards économiques*, Louvain-la-Neuve, IRES-UCL, n° 72, 09.2009.

<sup>2</sup> « Crise : l'heure de vérité », [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org), 18.08.2011.

<sup>3</sup> « Les ONG européennes font pression pour que le G20 limite les effets de la crise dans les pays en développement », [www.concordeurope.org](http://www.concordeurope.org), 26.03.2009.

<sup>4</sup> « L'impôt pour financer la collectivité », *Contrastes*, Les Équipes populaires, Namur, n° 126, pp. 4-5.

<sup>5</sup> MERCKAERT J. et NELH C., *L'économie déboussolée*, CCFD-Terre Solidaire, Paris, 2010, p. 40.

<sup>6</sup> GUTIERREZ R., « Offensive libérale sur la fraude sociale », [www.lesoir.be](http://www.lesoir.be), 18.08.2008.

<sup>7</sup> LAURENT S., « Les faux-semblants du rapport sur les fraudes sociales », [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 22.06.2011.

<sup>8</sup> JONES O., « L'ordre moral britannique contre la "racaille" », *Le Monde diplomatique*, 09.2011, p.13

<sup>9</sup> *Op. cit.*, p. 40.

<sup>10</sup> « La fraude fiscale en Belgique pèse entre 5 et 6% du PIB », [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be), 17.05.2010.

<sup>11</sup> « Avis du Comité économique et social européen sur la "Taxe sur les transactions financières" (avis d'initiative) », *Journal officiel de l'Union européenne*, 11.02.2011.

<sup>12</sup> BEKMEZIAN H., « La spéculation, ennemi insaisissable de l'Europe », [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 07.05.2010.

<sup>13</sup> *Manifeste des économistes atterrés*, <http://economistes-atterres.blogspot.com/>, 01.09.2010.

<sup>14</sup> LORDON F., « Et si on fermait la Bourse... », *Le Monde diplomatique*, 02.2010.



---

<sup>15</sup> « Les actionnaires sont les grands gagnants de la crise », [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be), 19.09.2011.

<sup>16</sup> *Ibidem*.

<sup>17</sup> Extrait de *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, cité par WARDE I., « Indétrônables fauteurs de crise », *Le Monde diplomatique*, 09.2011, p. 23.

<sup>18</sup> WARDE I., « Indétrônables fauteurs de crise », *Le Monde diplomatique*, 09.2011, p. 23.

<sup>19</sup> Voir

<http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRLDE78K04Z20110921?sp=true>

<sup>20</sup> TRAUTMANN C. et RASNUSSEN P. N., « Taxe sur les transactions financières : la Commission européenne est-elle à la hauteur ? », [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 04.05.2011.

<sup>21</sup> MOUTON O., « Faut-il fermer les Bourses ? », *Le Soir*, 16.08.2011, p. 13.

<sup>22</sup> *Op. cit.*

<sup>23</sup> *Op. cit.*

<sup>24</sup> « Huit propositions urgentes pour une autre Europe », [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org), 04.04.2011.

<sup>25</sup> Pour plus de détails sur les revendications du RJF, voir le site [www.lesgrossesfortunes.be](http://www.lesgrossesfortunes.be)